



# Informations municipales

## Septembre 2023

### 1-RECONNAISSANCE ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite à la demande déposée par la Mairie auprès de la Préfecture, notre commune a reçu un avis favorable pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cette reconnaissance porte sur les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols dans l'été 2022 (phénomène sécheresse). La période reconnue, entre le 01/07/2022 et le 30/09/2022, est précisée dans l'arrêté ministériel du 22 juillet 2023, paru au Journal officiel du 14 septembre 2023. Tous les Goyranais disposent de 30 jours à compter de la parution de l'arrêté ministériel au Journal Officiel soit le 14 septembre 2023 pour effectuer les démarches auprès de leurs assureurs **sans qu'il soit nécessaire d'avoir transmis au préalable le dossier à la Mairie.**

### 2- DOSSIER ANTENNE FREE

Un recours a été déposé par free mobile devant le Tribunal Administratif pour demander l'annulation de l'opposition de la Mairie à la Déclaration Préalable. Un procès devant un juge du tribunal administratif aura donc lieu pour statuer sur l'avenir du projet d'antenne relais. Nous avons repris contact avec notre avocate pour travailler notre défense. Nous avons informé l'association PRESCOTE.

### 3- TRAVAUX SUR LA DEPARTEMENTALE DE CLERMONT

La voie départementale RD68 (chemin des crêtes) sera bloquée les 28 et 29 septembre pour réfection de la chaussée entre la sortie de Goyrans vers Clermont le Fort et le carrefour avec la RD35. Une déviation par Lacroix-Falgarde et Aureville sera mise en place.

### 4- ELAGAGE

**Il est rappelé que toutes les branches des arbres et arbustes situés sur des espaces privés qui dépassent sur l'espace communal doivent être obligatoirement élagués par leurs propriétaires.** En effet, l'élagage non effectué présente des risques de sécurité dus au manque de visibilité, et parfois empêchent les personnes à mobilité réduite d'emprunter les trottoirs. De plus, les véhicules effectuant les collectes des déchets, sont empêchés dans leur mission les branches gênant leur passage. Le service de ramassage des déchets sera dans ce cas interrompus.

Si la Mairie venait à devoir faire procéder à l'élagage par ses propres moyens et en faisant appel à une entreprise spécialisée, les coûts seraient refacturés aux propriétaires concernés.

**De plus, il est rappelé qu'il est strictement interdit de déposer ses déchets verts sur les trottoirs et espaces publics de la commune qui ne seront pas ramassés par les agents du**

**service technique.** Chacun d'entre nous se doit de se rendre en déchetterie pour se débarrasser des déchets verts.

## 5-DEBROUSSAILLAGE

Les incendies de forêts récents dans les Pyrénées Orientales ont rappelé les risques de plus en plus fréquents relatifs aux incendies. Nous vous rappelons qu'en terme de prévention il est obligatoire de procéder au débroussaillage autour des habitations afin de créer une protection en cas d'incendie. Une information plus détaillée sur les mesures à prendre sera fournie prochainement.

## 6-PROGRAMME DES EVENEMENTS FUTURS

**De septembre à décembre 2023**

**14/10/23 – Journée des Jeunes** – Organisée en partenariat avec les communes voisines Clermont, Aureville et Lacroix – En cours d'organisation – Lieu : Ramier de Lacroix Falgarde

**15/10/23 – Challenge sportif des quatre communes Goyrans, Aureville, Clermont et Lacroix**

**27/11/23 : Vide Grenier à la Salle des Fêtes**

**Tous les jeudis après-midi 14 heures 30 à 17 heures : Après-midis récréatives dans la salle du conseil municipal.**

**Pensez à vous inscrire aux activités proposées par la Mairie et associations.**

## 7-RAPPEL : UN NOUVEAU SUPPORT D'INFORMATION : PANNEAUPOCKET

Pour être au plus près de l'information, la mairie a adhéré à un nouveau support de communication : **PANNEAUPOCKET**. **Mais pour qu'il soit efficace et qu'il permette de diffuser l'information le plus large possible, il est indispensable que chacun et chacune adhère à l'application.** Grace à l'application PanneauPocket, vous recevrez en temps réel les notifications des actualités, évènements et des alertes concernant votre village : **c'est l'information qui va vers l'habitant !**

Alors n'hésitez pas à télécharger l'application PanneauPocket sur votre téléphone mise à la disposition de la population gratuitement. L'application peut se consulter sur les tablettes ou les ordinateurs. Le secrétariat de mairie est à votre disposition pour vous aider à **procéder à l'installation de l'application.** **Pour votre information ce support tendra à remplacer ACTU GOYRANS, notre objectif étant de l'arrêter début 2024.**

[Un flyer dédié à cette information a déjà été distribué en janvier dernier](#)

**OFFERT PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE**

**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Pour vous informer et vous alerter, votre Mairie s'équipe de PanneauPocket.

Toute actualité de votre Commune, les évènements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store (Android), App Store (Apple) ou AppGallery (Huawei)

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur [app-panneau-pocket.com](http://app-panneau-pocket.com)